



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**Sanitaire,
Social,
Médico-social**

**PRIVÉ
NON LUCRATIF**

JUIN 2022

J'adhère
à la CFDT :



sante-sociaux.cfdt.fr



Extension des 183 € dans la BASSMS **LA VÉRITÉ** **SUR QUI FAIT QUOI !**

Les négociations sont compliquées avec les employeurs, mais c'est sans compter sur les autres organisations syndicales !
Leurs oppositions systématiques aux accords **peuvent priver des milliers de salarié-es d'avancées et de droits !**

Ce que la CFDT a signé

Accord du 16 novembre 2021 :

- 183 € pour **TOU-TES** les soignant-es du secteur handicap et pour **TOU-TES** au 1^{er} novembre 2021



Accord du 2 mai 2022 :

- 183 € pour **TOU-TES** les autres soignant-es et **TOUTE** la filière socio-éducative (y compris maîtresses de maison, veilleurs de nuit, faisant-fonction), et pour **TOU-TES** au 1^{er} avril 2022



Proposition d'accord CFDT :

- Depuis juin 2021, **négociation** d'un nouveau système de classification et rémunération avec **augmentation générale des salaires** (filiales administrative et logistique comprises)



Augmentation pour tou-ttes
(garantie de droit)

Près de **1,8 milliard d'euros est prévu** pour augmenter les salaires des professionnel·les. La responsabilité des syndicats c'est **aussi de travailler** à mettre en place les accords pour que les sommes arrivent sur les feuilles de paie !

**Qui s'engage pour chacun ?
Qui agit pour tous ?
La CFDT !**

Ce que vous proposez CGT, SUD et FO...

L'opposition de principe CGT, FO, SUD aux accords, peut aboutir à :

- Les augmentations sont accordées aux salarié-es uniquement si le financement est perçu par l'employeur
- L'employeur et le financeur décident qui est éligible, sans possibilité de recours
- Aucune garantie juridique, et faible poids face à l'État qui doit agréer les accords pour les rendre applicables
- 250 000 salarié-es non couverts par une convention collective sont exclu-es si les négociations ne se concluent pas par un accord au niveau de la branche



Blocage des négociations par CGT, FO, SUD et les employeurs !



Augmentation pour quelques-un-es
(au bon vouloir de l'employeur et du financeur)



Le progrès social : C'EST NOUS !